



RELANCE POUR LE RENOUVELLEMENT DES LICENCES 2023

Afin de bénéficier **GRATUITEMENT** d'un maillot manche courte du club ainsi que des prix très attractifs de **-20% sur la gamme des vêtements du club (Maillots, cuissards, collants, sous-vêtements, vestes, ...)**, pensez à renouveler votre licence 2023 avant le

31 décembre 2022

Veillez trouver ci-dessous comment procéder.

**Renouvellement des
licences 2023**

Attention !!!

**l'offre Maillot gratuit
arrive bientôt à son
terme**



PROCEDURE DE RENOUELEMENT ET D'ADHESION.

La date limite pour le renouvellement des licences est fixée au **31 décembre 2022** auprès de **CHRISTOPHE HAUTBOUT 5 allée des chèvrefeuilles 80000AMIENS**

Vous devez :

1) Vous connecter sur le site ASPTT https://www.asptt-amiens-cyclisme.fr/new_public/accueil.php dans votre **Espace Membre - « se connecter »**

2) Rubrique MEMBRE

3) Dans la colonne de gauche, cliquer sur « licences »

4) Cliquer sur Renouvellement de ma licence 2023

5) Vérifier vos données personnelles et les modifier si nécessaire.

6) Éditer le bulletin d'adhésion « BULLETIN D'ADHESION » et le certificat médical pré remplis

Attention : En cas de certificat médical direct du médecin (feuille d'ordonnance), faire porter les indications suivantes : « Ne relève pas de contre-indication **à la pratique du cyclisme en compétition** »

7) Ou, si vous ne faites pas de nouvelle visite médicale, vous devez compléter la rubrique sur la fiche adhésion

8) Adresser ou remettre à CHRISTOPHE HAUTBOUT :

- Votre bulletin d'adhésion individuel ASPTT complété daté et signé

- Votre certificat médical complété par votre médecin

- Votre cotisation annuelle dont le montant* est indiqué sur l'écran « Renouvellement de ma licence 2023 », dans la procédure à suivre. (Chèque à l'ordre de l'ASPTT AMIENS)